

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
solidaire

E00

**Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature**  
**Direction de l'eau et de la biodiversité**

**Arrêté du 20 novembre 2018**

**modifiant l'arrêté du 10 novembre 2016 portant nomination au conseil d'administration  
de l'établissement public du parc national des Cévennes**

NOR : TREL1828671A

*(Texte non paru au journal officiel)*

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 20 novembre 2018, l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 novembre 2016 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du parc national des Cévennes est modifié ainsi qu'il suit :

- au c) du 2°, les mots : « M. Jean-Claude Pigache, président de la communauté de communes de la Cévenne-des-Hauts-Gardons » sont remplacés par les mots : « M. Pierre Plagnes, représentant de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère »,
- au d) du 3°, les mots : « Mme Isabelle Chuine » sont remplacés par les mots : « M. Arnaud Colin ».